

PÉTITION

POUR DES SERVICES D'INJECTION SOUS SUPERVISION MÉDICALE

CONSIDÉRANT QUE la population utilisatrice de drogues par injection est durement touchée par les épidémies du VIH/Sida, de l'hépatite C et par d'autres problèmes de santé importants qui en découlent ;

CONSIDÉRANT QUE les services d'injection sous supervision médicale constituent un service de santé qui s'inscrit dans un continuum de soins s'adressant à la population utilisatrice de drogues par injection ;

CONSIDÉRANT QUE ce service est déjà inscrit dans le programme national de santé publique du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE de grandes institutions médicales comme l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Association Médicale Canadienne recommandent l'implantation de ce type de service ;

CONSIDÉRANT QUE selon une étude de l'Institut Nationale de Santé Publique du Québec, la population est majoritairement en appui à de tels services lorsqu'on lui explique que cela peut diminuer le nombre de surdose, la propagation de virus comme le VIH et l'hépatite C ainsi que les seringues à la traîne ;

CONSIDÉRANT QUE cet enjeu en est un de santé publique et non de moralité.

Nous demandons à l'Assemblée Nationale de soutenir la mise en place d'un service d'injection sous supervision médicale.

	Nom (lettres moulées)	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

PRIÈRE DE RETOURNER CETTE PÉTITION DÛMENT REMPLIE PAR COURRIER **AU PLUS TARD LE 15 JANVIER**

(document original seulement) au

GRIP Montréal (a/s Coalition de réduction des méfaits)
1212 Saint-Joseph E., Montréal H2J 1L6